
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DU CANTON DE WESTBURY

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
MARDI 2 AVRIL 2013 à 19 heures

PROCÈS-VERBAL de la réunion régulière, tenue par le conseil municipal de Westbury, au bureau municipal, 168 route 112, le mardi 2 avril à 19 h et présidée par le maire suppléant Gray Forster.

Présences: Siège no 1: Marcel Gendron
 Siège no3: Doris Martineau
 Siège no 4: Line Cloutier
 Siège no 5 : Denis Allaire

Absent : M. le maire Kenneth Coates
 Siège no 2: Réjean Vachon

Madame Adèle Madore, secrétaire-trésorière et directrice générale.

ORDRE DU JOUR

Pensée : **En parlant peu, tu entends davantage.**

Monsieur le maire Kenneth Coates est absent, le conseiller M. Gray Forster agira comme maire suppléant, résolution no. 2011-051.

1.00 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

Monsieur le maire Kenneth Coates est absent, le conseiller M. Gray Forster agira comme maire suppléant pour la prochaine séance, résolution no. 2011-051.

2.00 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ©

3.00 LECTURE ET ADOPTION DU PROCES-VERBAL ©

Assemblée régulière du 4 mars 2013

4.00 CORRESPONDANCES ©

Une liste de la correspondance reçue, pendant la période de mars 2013, est annexée à l'ordre du jour. Les copies remises aux membres du conseil sont indiquées par "c".

5.00 PERIODE DE QUESTIONS

6.00 DEMANDES ECRITES ET VERBALES

6.01 Adhésion au Conseil Sport Loisir de l'Estrie (CSLE) pour 2013-2014 (1000 hab. 70\$ ou 1017 hab. 100\$)

6.02 Demande de commandite Les Étincelles de Bonheur du Haut St-François

7.00 RAPPORT : DES COMITES

7.01 Rapport service des incendies février 2013

7.02 Rapport service des incendies mars 2013

8.00 TRESORERIE – COMPTES A PAYER ©

8.1 salaires du 1^{er} mars au 22 mars 2013 ©

Employés	10 401.74 \$	dépôt direct
Élus	14 261.73 \$	
achats listes ©		
2013-03B	10 469.92 \$	
2013-04A	14 261.73 \$	

8.2 Certificats disponibilité de crédits

dépôt rapports sec.-trés. et certificats faisant état des dépenses autorisées pendant la période de mars en vertu du règlement de délégation, art.961 CMQ.

9.00 ADOPTION DES REGLEMENTS

10.00 AVIS DE MOTION

10.01 Modification du règlement de zonage afin d'autoriser à la limite municipale seulement une marge de recul latéral de 0 mètre.

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

- 11.01 Soumission pour la fourniture de l'abat poussière
- 11.02 Autorisation de signer le contrat d'annulation /dossier chemin Cyr

12.00 DEPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) **Conseil municipal/comités**

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie
Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs, sécurité civile
Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile et régie des incendies
Conseiller #6 Gray Forster : incendie, transport en commun et voirie
Maire : Absent

b) **Rapports – chef d'équipe**

c) **Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment**

M. Deslongchamps dépose son rapport du mois de février et mars 2013.

d) **Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière**

Addenda au contrat pour montant forfaitaire.

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

- 13.01 Dépôt des états financiers pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2012
- 13.02 Nomination du vérificateur pour l'année 2013
- 13.03 Pancarte publicitaire sur le parcours de golf de East Angus
- 13.04 Transfert du montant du bris d'aqueduc dans compte courant (2 034.38\$)
- 13.05 Traitement contre les mouches au bureau municipal
- 13.06 Achat d'un classeur bureau
- 13.07 Contrat de travail du chef d'équipe, M. Yves Allaire
- 13.08 Liste des dépenses incompressibles
- 13.09 Demande de subvention dans le cadre du programme amélioration du réseau routier (député)

14.00 INVITATIONS

- 14.01 Don pour le souper de l'Association des pompiers

15.00 VARIA

15.01 Consultante en communications pour la conception du site web de la municipalité

16.00 FERMETURE

RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI LE 2 AVRIL 2012 à 19 heures

ORDRE DU JOUR

1.0 OUVERTURE ET CONSTAT DE QUORUM

2013-049

résolution no 2013-049

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE cette assemblée soit déclarée ouverte avec constat de quorum et de la régularité de la convocation.

A D O P T É E

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2013-050

résolution no 2013-050

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE l'ordre du jour proposé aux membres de ce conseil soit accepté tel que proposé en laissant le point « Varia » ouvert:

A D O P T É E

3.0 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 4 MARS 2013

2013-051

résolution no 2013-051

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

Une copie du procès-verbal a été remise à chacun des membres du conseil.

QUE le procès-verbal de la séance du 4 mars 2013 soit adopté tel que rédigé par la directrice générale Mme Adèle Madore.

A D O P T É E

4.0 CORRESPONDANCE

2013-052

résolution no 2013-052

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la correspondance reçue durant le mois de mars 2013 soit déposée aux archives de la municipalité, pour y être conservée et être mise à la disposition de tous ceux qui désiraient en avoir copie et/ou communication.

A D O P T É E

5.0 PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune personne présente,

Mme Francine Boulanger, de Raymond Chabot Grant Thornton, présente les états financiers.

6.00 DEMANDES ÉCRITES ET VERBALES

6.01 ADHÉSION AU CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE (CSLE) POUR 2013-2014

2013-053

résolution no 2013-053

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury devienne membre du Conseil Sport Loisir de l'Estrie pour l'année 2013 et paye la cotisation annuelle de 100\$ (taxes incluses).

QUE la municipalité de Westbury mandate la conseillère Doris Martineau et le conseiller Denis Allaire comme représentants pour participer à l'assemblée annuelle des membres.

A D O P T É E

6.02 DEMANDE DE COMMANDITE DES ÉTINCELLES DE BONHEUR DU HAUT-ST-FRANÇOIS

2013-054

résolution no 2013-054

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury contribue à la campagne de financement 2013 pour un montant de 50.00\$.

QUE la directrice générale procède au paiement et confirme quelle possède les crédits budgétaires.

A D O P T É E

7.00 RAPPORT : DES COMITES

Le rapport de la Régie des incendies pour le mois de février 2013
Le rapport de la Régie des incendies pour le mois de mars 2013

8.0 TRÉSORERIE – COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière dépose les rapports faisant état des dépenses autorisées pendant la période du mois de mars 2013, ce, en vertu des règlements de délégation pour les employés municipaux, art. 961 CMQ

2013-055

résolution no 2013-055

(suite, comptes à payer)

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'APPROUVER les salaires du mois de mars 2013 pour un montant de :

Employés	10 401.74 \$	dépôt direct
Élus	14 261.73 \$	

selon un rapport déposé par la secrétaire-trésorière;

D'APPROUVER les listes des comptes à payer totalisant :

2013-03B	10 469.92 \$
2013-04A	14 261.73 \$

D'AUTORISER la secrétaire-trésorière à effectuer le paiement de ces comptes à qui de droit;

A D O P T É E

9.0 ADOPTION DES REGLEMENTS

Aucun

10.0 AVIS DE MOTION

10.01 MODIFICATION DU RÈGLEMENT DE ZONAGE AFIN D'AUTORISER À LA LIMITE MUNICIPALE SEULEMENT UNE MARGE DE REcul LATÉRAL DE 0 MÈTRE

AVIS DE MOTION est par la présente donné par le conseiller Marcel Gendron qu'à une prochaine séance du conseil, un premier projet de règlement modifiant le règlement de zonage de la municipalité du canton de Westbury sera présenté pour adoption. Le projet de règlement consiste à autoriser à la limite municipale seulement une marge de recul latéral à 0.

11.00 AFFAIRES NON TERMINÉES

11.01 SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE L'ABAT POUSSIÈRE

- Les soumissions sont ouvertes le 28 mars à 11 :00 heures en présence de Luc Deslongchamps et la directrice générale.

ATTENDU que 2 soumissions ont été déposées pour le calcium liquide et le calcium en flocons conformes;

2013-056

résolution no 2013-056

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury autorise l'achat d'environ 60,000 litres de calcium liquide de la compagnie Somavrac (c.c.) inc. au coût de 0,251¢ du litre en plus des taxes applicables et 5 tonnes de calcium en flocons selon les besoins et sur recommandations du chef d'équipe de la compagnie Sel Warwick au coût de 420\$/tonne en plus des taxes applicables.

A D O P T É E

11.02 AUTORISATION DE SIGNER LE CONTRAT D'ANNULATION/DOSSIER CHEMIN CYR

2013-057

résolution no 2013-057

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le maire M. Kenneth Coates et la directrice générale/secrétaire-trésorière Adèle Madore soient autorisés à signer pour et au nom de la municipalité du canton de Westbury tous les documents concernant l'annulation du contrat tel que mentionné dans la résolution no. 2011-140.

A D O P T É E

12.00 DEPÔT DES RAPPORTS ET SUIVIS DE DOSSIERS

a) Conseil municipal/comités

Conseiller #1 Marcel Gendron : Salle municipale, sécurité civile et voirie
Polissage du plancher de la salle municipale
Un traitement sera fait pour les mouches

Conseiller #2 Réjean Vachon : voirie et régie des incendies
Absent

Conseillère #3 Doris Martineau : famille et loisirs, sécurité civile
Rien de spécial en loisirs
Mise à jour sécurité civile

Conseillère #4 Line Cloutier : matières résiduelles
Régie des Hameaux réunion le 19 mars 2013.

Conseiller #5 Denis Allaire : sécurité civile et régie des incendies
Mise à jour de la sécurité civile
Réunion du transport du bonheur le 26 mars 2013

Conseiller #6 Gray Forster : incendie, transport en commun et voirie

Maire : Absent

b) Rapports – chef d'équipe

RAPPORT DES TRAVAUX FAITS EN MARS 2013 PAR LE CHEF D'ÉQUIPE

ATTENDU que Yves Allaire, chef d'équipe en voirie présente un rapport mensuel des travaux qui ont été faits durant le mois précédent;

ATTENDU que les rapports de chaque mois contiennent le travail qui a été fait par tous les employés de voirie;

2013-058

résolution no 2013-058

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE les membres du conseil sont satisfaits des rapports présentés par le chef d'équipe M. Yves Allaire et que la directrice générale l'informe de continuer ses rapports mensuels.

A D O P T É E

c) Dépôt rapports – inspecteur en bâtiment

M. Deslongchamps dépose son rapport du mois de février et mars 2013.

d) Dépôt rapports – directrice générale et secrétaire trésorière

ADDENDA AU CONTRAT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR MONTANT FORFAITAIRE

2013-059

résolution no 2013-059

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser une modification au contrat de la directrice générale afin d'ajouter un montant forfaitaire pour l'année 2013, tel que discuté à l'adoption du budget 2013.

QUE le maire M. Kenneth Coates et la directrice générale Adèle Madore signent l'addenda au contrat tel que présenté aux membres du conseil.

A D O P T É E

13.00 AFFAIRES NOUVELLES

13.01 DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE SE TERMINANT AU 31 DÉCEMBRE 2012

ATTENDU que la secrétaire-trésorière doit, lors d'une séance du conseil, déposer le rapport financier et le rapport du vérificateur externe;

ATTENDU qu'au moins cinq jours avant cette séance, la secrétaire-trésorière donne avis public que les rapports y seront déposés à la séance régulière du 2 avril 2013;

2013-060

résolution no 2013-060

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'adopter le rapport financier 2012 de la municipalité du canton de Westbury pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2012, tel que déposé par Francine Bergeron, comptable de Raymond Chabot Grant Thornton.

A D O P T É E

13.02 NOMINATION DU VÉRIFICATEUR POUR L'ANNÉE 2013

ATTENDU que conformément à l'article 966 du C.M., le conseil doit nommer un vérificateur externe pour au plus trois exercices financiers et que cependant, à la fin de son mandat, le vérificateur externe demeure en fonction jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou nommé à nouveau.

2013-061

résolution no 2013-061

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la firme comptable Raymond Chabot Grant Thornton soit nommée vérificateur pour l'année 2013, et qu'il n'y a pas lieu d'en informer le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, attendu que le vérificateur externe nommé pour l'exercice à venir est celui qui a été en fonction pour l'exercice précédent.

A D O P T É E

13.03 PANCARTE PUBLICITAIRE SUR LE PARCOURS DE GOLF DE EAST ANGUS

La municipalité du canton de Westbury ne fera pas de publicité sur le parcours de golf de East Angus.

13.04 TRANSFERT DU MONTANT DU BRIS D'AQUEDUC DANS COMPTE COURANT (2 034.38\$)

ATTENDU que des travaux ont été effectués sur le réseau dans le secteur de la rue de La Tuilerie à Westbury par la Ville de East Angus;

ATTENDU que la municipalité de Westbury possède un compte pour les dépenses lors d'un bris d'aqueduc dans ce secteur;

2013-062

résolution no 2013-062

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le montant de 2034.38\$ soit transféré du compte d'aqueduc au compte courant par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

A D O P T É E

13.05 TRAITEMENT CONTRE LES MOUCHES AU BUREAU MUNICIPAL

2013-063

résolution no 2013-063

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'autoriser un premier traitement à l'intérieur en avril 2013 contre les mouches au bureau municipal pour un montant de 450.00\$ en plus des taxes applicables et un traitement extérieur à l'automne (septembre) au coût de 275.00\$ en plus des taxes applicables un 5% est ajouté pour des frais de recyclage /environnement.

QUE le traitement sera fait par la compagnie Groupe Cameron.

A D O P T É E

13.06 ACHAT D'UN CLASSEUR BUREAU

Reporté

13.07 CONTRAT DE TRAVAIL DU CHEF D'ÉQUIPE

ATTENDU qu'une copie du contrat de travail de M. Yves Allaire a été présentée aux membres du conseil pour vérification et approbation;

2013-064

résolution no 2013-064

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Doris Martineau
APPUYÉ par la conseillère Line Cloutier et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer le contrat de travail de M. Allaire comme chef d'équipe en voirie pour les années 2013-2014-2015

QUE le contrat autorise un montant forfaitaire pour l'utilisation de son camion personnel en plus des frais de déplacement. Le camion pourra être identifié avec le logo de la municipalité. Les montants pourront être réévalués après septembre 2013.

A D O P T É E

13.08 LISTE DES DÉPENSES INCOMPRESSIBLES

ATTENDU que le conseil a délégué par règlement à la secrétaire-trésorière et directrice générale, le pouvoir d'autoriser des dépenses;

ATTENDU que l'autorisation accordée fait l'objet d'un certificat de la secrétaire-trésorière et directrice générale indiquant qu'il y a pour cette fin des crédits suffisants;

ATTENDU que la secrétaire-trésorière et directrice générale dépose au conseil un rapport des comptes;

2013-065

résolution no 2013-065

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Marcel Gendron et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le conseil autorise la secrétaire-trésorière et directrice générale le pouvoir de payer les dépenses dites incompressibles conformément décrites dans la liste du budget final remise à chaque membre du conseil;

De façon limitative, les dépenses portent sur :

- . l'achat ou location de marchandises de services
- . dépenses d'opération de nature routinière ou périodique
- . dépenses courantes d'entretien et de réparation, de transports, de courrier
- . les abonnements annuels
- . toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la municipalité, qui peut entraîner des intérêts et pénalités
- . les contrats de service

QUE la secrétaire-trésorière peut transférer l'excédant de tout crédit disponible d'un poste budgétaire à un autre à l'intérieur d'une même fonction pour payer toute dépense dont l'estimation s'avère insuffisante. Le transfert de crédit d'une fonction à une autre est approuvé par résolution à une session du conseil subséquente.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

**13.09 DEMANDE DE SUBVENTION DANS LE CADRE DU PROGRAMME
AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER (DÉPUTÉ)**

2013-066

résolution no 2013-066

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Marcel Gendron
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury demande une aide financière de 30 000\$ dans le cadre du programme Aide à l'Amélioration du Réseau Routier Municipal (PAARRM) afin de terminer la réfection du chemin VINCENT et une partie du chemin Tétreault.

A D O P T É E

14.00 INVITATIONS

DON POUR LE SOUPER DE L'ASSOCIATION DES POMPIERS

2013-067

résolution no 2013-067

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury contribue pour un montant de 120.00\$ pour l'activité d'un souper spaghetti de l'Association des pompiers de East Angus, Ascot Corner et Westbury qui se tiendra le 20 avril 2013.

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière procède au paiement.

A D O P T É E

15.00 VARIA

**15.01 CONSULTANTE EN COMMUNICATIONS POUR LA CONCEPTION DU
SITE WEB DE LA MUNICIPALITÉ**

2013-068

résolution no 2013-068

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Denis Allaire
APPUYÉ par la conseillère Doris Martineau et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la municipalité du canton de Westbury accepte l'aide de la consultante en communications Mme Claudia Beauregard pour l'accompagnement dans la conception du site web de la municipalité.

QUE le travail représente 16 heures ou plus au coût de 60\$ l'heure payable par le CLD dans le cadre du projet aide au développement immobilier.

A D O P T É E

15.02 DÉVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DE L'AÉROPORT DE SHERBROOKE

Demande d'appui dans le dossier de développement des infrastructures de l'aéroport de Sherbrooke.

15.03 TRANSFERT DU SURPLUS AU FONDS DE ROULEMENT

2013-069

résolution no 2013-069

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE le montant de 50 000\$ du surplus accumulé soit transféré au Fonds de roulement par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

A D O P T É E

16.00 FERMETURE

ATTENDU QUE tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance, ayant fait l'objet de discussions et de résolutions le cas échéant, ont été traités;

2013-070

résolution no 2013-070

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Line Cloutier
APPUYÉ par le conseiller Denis Allaire et
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

QUE la séance soit fermée;

A D O P T É E

L'assemblée est levée à 21 heures 30 minutes.

Je, soussignée, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions émises dans la présente assemblée.

Directrice générale et secrétaire-trésorière

.....
Adèle Madore

Gray Forster
Maire suppléant

Adèle Madore
Directrice générale/secrétaire-trésorière